

# informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Témoignage



A la une  
12e Conférence Régionale



Actualité régionale  
réforme du ferroviaire

N° 214

Août 2014

## Reconquête industrielle

# dossier



Editorial .....	2
A la une .....	3
• 12e Conférence Régionale	
Témoignage .....	4
Histoire Sociale .....	6
• Vous avez dit réforme... territoriale ?	

## Dossier .....7

### Reconquête industrielle

- Molex
- Pilpa
- Politique industrielle en région



Activité CGT/CESER .....	11
• Actualité de l'activité CGT	
Vie syndicale .....	13
• Cliniques privées	
Actualité régionale .....	14
• Réforme du ferroviaire	
Hommage .....	15
• Thierry Bruni	
A vos agendas .....	15
• Congrès UD 65	
• Congrès UD 31	
• Congrès UD 46	

## BIG BANG TERRITORIAL : C'EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET DE TOUS!

*La finalité du « big bang » territorial n'est pas d'améliorer l'efficacité des Services Publics pour répondre aux besoins des populations et pour un aménagement durable et harmonieux du territoire mais bel et bien de satisfaire aux injonctions du Traité de stabilité. Le but principal est de financer les cadeaux au patronat, en réduisant drastiquement à hauteur de 11 milliards le montant des dotations de solidarité versées par l'Etat aux collectivités locales, aggravant d'autant les méfaits des politiques d'austérité.*

*La création des métropoles, les intercommunalités imposées, la réduction des pouvoirs et capacités d'action des communes en proximité, la mort programmée des départements par transfert de leurs compétences aux métropoles, aux régions, aux structures intercommunales, l'avènement de super-régions, la mutualisation des services, autant d'évolutions qui produiront des résultats désastreux.*

*Dans l'immédiat, c'est déjà la guerre des chefs, à l'exemple du Président de la région Midi-Pyrénées, avec celui de Languedoc-Roussillon, pour savoir qui conservera le pouvoir et le titre de président de région, ce sont les divergences locales pour déterminer l'implantation de la capitale régionale, l'exacerbation des identités régionales au détriment de l'unité républicaine. Aucune place réservée au dialogue social, et à tous les niveaux!*

*Loin d'être attentiste, le Comité Régional Midi-Pyrénées lors de la réunion du 27 juin dernier a décidé d'élaborer des propositions alternatives, construites à partir des besoins des populations des huit départements de Midi-Pyrénées.*



**Christophe Couderc**  
Fédération CGT Services Publics



Comité Régional CGT  
Midi-Pyrénées  
7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 214 • Août 2014  
N° d'inscription à la CP 0216505720  
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :  
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23

e-mail : cgt.crimp@orange.fr

site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :

Sandrine Bellin

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



# Préparation de la 12e Conférence Régionale

La 12e Conférence régionale aura lieu les mercredi 17 et jeudi 18 décembre 2014, dans le département des Hautes-Pyrénées, probablement à Tarbes.

Elle se prépare dans une période (qui dure) de fuite en avant du gouvernement qui enchaîne réforme sur réforme, sans aucune concertation (ou juste pour l'affichage...), impactant négativement, de plus en plus et chaque jour, la vie des salariés, des privés d'emploi et des retraités.

Toutes ces réformes entraînent des décisions politiques qui se prennent ensuite dans les territoires et notamment en région. Les politiques régionales concernent le transport, la formation professionnelle, l'offre de soins, l'université et la recherche, etc. La réforme territoriale, que nous préférons appeler « nouvelle organisation territoriale », alimente énormément de débat actuellement, à quelque niveau que ce soit.

Christophe Couderc, lors d'une présentation faite au Comité Régional, le 27 juin dernier, disait : « Le projet gouvernemental transformerait les régions en monstres administratifs et technocratiques, réduirait les communes et les départements à peau de chagrin en imposant des intercommunalités de plus en plus grosses, sans demander l'avis des populations. Alors que ce nouveau découpage menace de déstabiliser l'organisation des services de proximité, d'éloigner les citoyens des

centres de décisions, de creuser l'écart de développement entre territoires urbains et ruraux, de renforcer les inégalités, on ne recueillerait pas l'avis du peuple ? On s'étonnera après cela du sentiment d'abandon que peut ressentir le citoyen face à tant de mépris, sentiment qui le pousse à l'abstention ou au vote de rejet. L'organisation territoriale de la République doit faire l'objet d'un effort d'information auprès des citoyens et d'un débat et d'une consultation. »

Cet enjeu de réforme territoriale est bien avant tout un enjeu démocratique, car nous sommes bien face à un choix de société.

La question n'est pas de savoir si nous souhaitons « fusionner » avec le Languedoc-Roussillon ou l'Aquitaine (car là, on se tromperait de débat), mais bien de savoir de quelle organisation territoriale ont besoin les usagers, en terme de services publics entre-autre, sur la région Midi-Pyrénées. Quel projet revendicatif et quelles propositions concrètes devront être travaillés par le Comité Régional pour répondre à ces besoins-là ?

## « VIVRE ET TRAVAILLER PARTOUT EN MIDI-PYRENEES »

Ce slogan, mais qui est bien plus qu'un slogan, c'est une vraie vision politique et un vaste champ revendicatif, est connu depuis plusieurs

conférences régionales par les dirigeants d'organisations CGT, par les membres de Commissions Exécutives d'Unions Départementales ou de professions, par les différents participants à ces conférences... mais atteint-il réellement les syndicats, les syndiqués... ? Voici la première question que nous devons nous poser alors que nous rentrons dans les phases de discussions, de réflexions, d'échanges et d'écriture des documents préparatoires à cette 12e Conférence Régionale. J'y reviendrai plus loin.

Je le disais, ce slogan est une vraie vision politique et un vaste champ revendicatif car il pose la question de services publics de proximité, il pose la question de l'emploi, dont une réelle politique d'industrialisation partout sur nos territoires, il pose la question des salaires et du pouvoir d'achat des salariés, des retraités et des privés d'emploi, il pose la question de l'accès aux soins, et plus largement de la protection sociale, il pose la question des études, il pose la question de la formation tout au long de sa vie, il pose la question de l'accès à la communication pour tous et sous toutes ses formes, il pose la question des infrastructures routières, ferroviaires, etc.

La liste n'est bien sûr pas exhaustive, mais une seule phrase résume à elle seule le vaste chantier que nous aurons à défendre et les droits que

# Préparation de la 12e Conférence Régionale

nous devons conquérir à l'avenir. Ce sont bien là toutes les questions que nous proposerons de porter et de développer sur l'ensemble des bassins d'emploi de notre région. Et, pour ce faire, la question que nous devons nous poser, tous ensemble, est :

**« QUEL OUTIL REGIONAL CGT  
POUR VIVRE ET TRAVAILLER  
PARTOUT**

**EN MIDI-PYRENEES »,**

afin que les propositions et décisions prises par le Comité régional (Unions Départementales et professions) puissent irriguer la réflexion jusque dans les syndicats, au plus près des syndiqués. L'objectif est bien de faire évoluer le rapport de force pour que soient prises en compte les propositions CGT.

Et donc, les participants à la conférence, et les syndiqués en général, au cours de débats préparatoires, devront réfléchir à quel outil régional ils auront besoin dans leurs activités quotidiennes de militants, quel outil sera nécessaire aux organisations de la CGT pour mener à bien leurs propres activités ?

Alors, où en sommes-nous de nos réflexions préparatoires à la Conférence Régionale et des avancées proposées par les différents groupes de travail ?

Je vous rappelle que 4 groupes de travail ont été mis en place, avec des thèmes bien précis :

- la place, le rôle et la conception du Comité Régional,

- l'articulation, les prises de décisions et la composition du Comité Régional,
- la préparation des documents pour la Conférence Régionale,
- les élus et mandatés régionaux.

## CE QUI A ÉTÉ VALIDÉ LORS DU COMITÉ RÉGIONAL DU 27 JUIN 2014 :

Sur les documents préparatoires :

1. un document de 8 pages maximum qui sera présenté lors des journées d'été du Comité Régional fin août.
2. un document sur l'outil régional.
3. des dossiers thématiques pour aider à la réflexion des syndicats avant, pendant et après la conférence. Les thèmes devront être définis par le Comité Régional.

## SUR LE DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE :

JOUR 1

- matinée : accueil des délégués, introduction de 30 minutes du Secrétaire régional, puis débat avec la salle.
- après-midi : organisation deux tables rondes, l'une après l'autre
  - La 1re sur le thème de la protection sociale – débat avec la salle,
  - La 2e sur quelle organisation et quel aménagement territorial pour répondre aux besoins des populations et pour le développement de Midi-Pyrénées – débat avec la salle.

JOUR 2

- matinée : Débat sur l'outil régional et adoption par la conférence de notre feuille de route.

Le Comité Régional valide également les invitations des organisations internationales avec qui l'on travaille.

## SUR LA COMPOSITION, L'ARCHITECTURE RÉGIONALE ET LES PRISES DE DÉCISIONS

Le groupe de travail chargé de ces questions a émis et proposé des pistes. Elles ont été discutées lors du Comité régional du 27 juin, mais aucune décision n'a pour l'instant été prise. Néanmoins, le débat autour de ces pistes a permis d'avancer dans la réflexion. Les participants des 4 groupes de travail préparatoire à la conférence se réuniront le 31 juillet prochain pour formuler et finaliser des propositions. Celles-ci seront présentées pour validation (ou pas) lors des journées d'été du Comité régional (28 au 29 août prochain).

Nous ne sommes pas en retard sur la préparation, les documents seront prêts pour le 15 octobre prochain, et tous ces débats en amont sont nécessaires afin de construire une conférence régionale dynamique, porteuse d'envie et d'espoir, et résolument tournée vers des conquêtes (ou re-conquêtes) sociales.

**Lionel Pastre**  
Secrétaire Régional



Monsieur le Président de la République  
Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale  
Madame la Rectrice de l'Académie de Toulouse  
Madame la Directrice des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale du Tarn  
Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale d'Albi

Albi, le 5 juillet 2014

Mesdames, Messieurs,

Ce matin je me suis réveillée avec une sensation de vide au creux de l'estomac. Pas le vide qui fait habituellement suite à l'agitation d'une fin d'année scolaire. Pas non plus le vide qui laisse plus tard la place au repos bien mérité des vacances. Mais le vide de l'incompréhension d'un acte fou, le vide de la douleur face à l'atroce, et le vide d'une question qui restera à jamais sans réponse : « Pourquoi ? ».

Comment a-t-on pu laisser les violences faites aux enseignants s'installer au sein même de nos écoles ? Qui a donné le droit aux parents d'élèves de nous demander, de façon condescendante voire agressive, des comptes sur nos méthodes pédagogiques, sur le cadeau de la fête des mères ou encore sur la sortie de fin d'année ? Qui les a autorisés à nous lancer des remarques assassines en réponses aux commentaires que nous nous permettons de faire concernant le travail, le comportement ou encore la santé de leurs enfants ? Qui a rendu possibles les insultes, les menaces ou les bousculades supportées par les enseignants au détour d'un couloir ? Qu'est-ce qui a permis de rendre envisageable dans l'esprit d'une mère le projet de poignarder la maîtresse de sa fille, en classe et en présence de ses élèves, parce que celle-ci était préoccupée par les retards et donc la bonne scolarisation de son enfant ?

Le fait que ce cas soit, fort heureusement, isolé ne diminue pour autant pas le degré surréaliste d'horreur de ce drame ; et ce qui, ce matin, me donne envie de pleurer, c'est que la sonnette d'alarme est tirée depuis bien longtemps. Les agressions d'enseignants deviennent monnaie courante tandis que leurs remontées au sein de notre hiérarchie demeurent, quant à elles, sans suite, si ce n'est cet éventuel et judicieux conseil : « Participez au mouvement et changez donc d'école ! ».

A quel moment un métier, une profession qui étaient sacralisés il y a encore moins d'un siècle ont-ils pu devenir à ce point dénigrés depuis lors ? Qui a mis dans l'inconscient populaire l'idée que le corps enseignant n'était constitué que de grévistes râleurs et fainéants toujours en vacances ? Comment est-il possible que nous, enseignants, soyons à ce point détestés et ce malgré le temps que nous donnons, les efforts que nous faisons et le travail que nous réalisons afin d'aider nos élèves, leurs familles et la collectivité ? Pourquoi le lien social que nous nous appliquons à tisser entre l'école et les familles n'est-il toujours pas reconnu à sa juste valeur ? Pourquoi les relations entre l'école, les services sociaux, et les services de soins ne semblent pas toujours fonctionner, dans l'intérêt des enfants, de façon optimale ? Ce sont d'ailleurs ces mêmes services qui, notamment pour des raisons budgétaires, en fermant les yeux sur des faits très préoccupants ou encore en passant sous silence certaines informations, créent par omission des situations dangereuses tant pour les enfants que pour les enseignants. A partir de quand les pouvoirs publics vont-ils enfin se décider à prendre leurs responsabilités et à faire ce que nous autres, enseignants, leur demandons simplement depuis tant d'années : être non plus entendus mais écoutés !

Aujourd'hui, je pleure avant tout le décès d'une collègue dans l'exercice de ses fonctions. Je pleure également ces deux petites filles et ce mari qui se sont réveillés ce matin, comme moi, avec ce vide au creux de l'estomac ; ce vide qui, eux, les suivra toute leur vie. Je pleure enfin la société dans laquelle nous vivons, et dans laquelle nos enfants vont grandir. Cette société française - berceau des droits de l'Homme, de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité - qui a laissé, depuis trop longtemps, monter en puissance les injustices, les inégalités sociales et les violences quotidiennes.

Cécile Monié-Carré

# Vous avez dit réforme... territoriale ?



## « la CGT et son rapport au territoire »

*Le passage en force du projet de loi sur la réforme territoriale est condamnable, il vise pour l'essentiel à réduire le nombre des régions françaises, sans débat avec les principaux intéressés sur leurs besoins et sans une mise à plat des compétences des différentes collectivités territoriales.*

La question de « grandes » régions françaises dans l'organisation du territoire de la France est déjà ancienne, elle nous fournit l'opportunité d'un bref regard sur notre histoire, celle de la CGT et de son rapport au territoire lors de l'émergence de ces enjeux nouveaux pour le syndicalisme dans les années 60-70<sup>1</sup>. Une nouvelle organisation territoriale se met en place, de nouveaux enjeux émergent et interpellent la CGT. Comment y fait-elle face ?

C'est en 1964 qu'une réflexion de fond est engagée au sein de la direction confédérale à propos de la réforme administrative qui prévoit notamment la mise en place d'un échelon régional, l'extension du pouvoir des préfets et la création de Commissions de développement économique régional (CODER). L'analyse CGT de la réforme administrative est des plus critiques

et s'inscrit dans son opposition au IVe Plan. L'opposition de la CGT « à l'aménagement du territoire au service des monopoles » s'affirme au cours des années suivantes. Cette opposition se fonde sur l'exigence de la satisfaction des besoins des salariés, de la population qui vivent de leur travail et de la valorisation des ressources de chaque région. Ces exigences doivent être le critère essentiel pour définir les conditions de l'aménagement du territoire.

Au 37e congrès de novembre 1969, dans un contexte marqué par le Non au référendum et la démission de De Gaulle du gouvernement, les comités régionaux seront créés par de nouvelles dispositions statutaires (article 22-23 nouveaux) lors de l'examen de la réforme des statuts. La préparation des débats sur cette question est traversée de contradictions. La création des Comités régionaux et la mission qui leur est confiée d'animer l'activité syndicale sur les questions d'intérêt régional s'effectue en dehors des structures historiques qu'il ne faut pas modifier et dont il ne faut pas gêner le fonctionnement. « Pas de modifications dans les structures fondamentales... » constituées par les unions départementales d'une part

et les fédérations d'autre part mais la nécessité de « coller » aux nouvelles réalités.

Néanmoins « Mais le problème de la régionalisation demeure et il est dans l'ordre des choses qu'il prenne dans l'avenir une importance toujours plus affirmée [...] Il s'agit dans un premier état de la question d'une structure souple<sup>2</sup> ne mettant pas en cause la compétence des unions départementales mais prévoyant déjà des responsabilités régionales par l'instauration d'un secrétaire régional participant avec voix consultative aux délibérations du CCN ».<sup>3</sup>

Cette approche du fait territorial va marquer durablement la manière dont la confédération aborde ces enjeux et faire émerger de nouvelles contradictions liées à l'essor de l'activité régionale dans les Comités Régionaux.

**Martine BERNARD-ROIGT**

Présidente de l'IRHS CGT Midi-Pyrénées

1- Voir l'article « la CGT et le territoire », Martine Bernard-Roigt, Les Cahiers de l'IRHS décembre 2013

2- En gras dans le texte original

3 André Bertheloot secrétaire de la CGT-Supplément du Peuple N°831-25 octobre 1969

# Reconquête industrielle

« faire connaître toutes ces victoires »

*Relancer l'industrie en France, c'est possible !*

*Vendredi 20 juin, la CGT avait organisé une rencontre sur la reconquête industrielle, sur le site de l'ancienne usine Molex. En présence de Bernard Thibault, qui était venu à deux reprises soutenir les salariés en lutte, un débat pour la reconquête industrielle était organisé avec Philippe Martinez, secrétaire général de la fédération CGT métallurgie et de nombreuses délégations d'entreprises en lutte.*

« Il n'y a que les batailles qu'on ne mène pas qu'on perd » avait encouragé l'avocat des salariés de Molex au début du bras de fer qui les opposa à la multinationale américaine. La CGT a fait de cet adage un principe. Aussi face à la casse industrielle, la Fédération de la métallurgie CGT s'est engagée dans une bataille, depuis plusieurs années, pour développer l'industrie en France. Pendant plusieurs décennies, les plans de délocalisation se sont succédés. La plupart du temps, seuls les salariés ont contesté cette stratégie, puis quelques élus locaux qui voyaient s'assombrir l'avenir de leur territoire. L'industrie textile a été la première à subir de plein fouet cette stratégie pour dégager davantage de marges. Cette logique s'est accélérée et touche maintenant toute l'industrie.

Plus rien ne les arrête. Le PDG d'Alcatel, allant même jusqu'à vanter « la France sans usine ». Mais force est de constater qu'une fois « les productions parties, ce sont les bureaux d'études, la recherche qui sont liquidés » prévient Philippe Martinez.

## **NON, L'INDUSTRIE N'EST PAS MORTE.**

Avec les crises financières qui se sont succédées depuis 2008, l'enjeu de l'industrie dans notre pays est revenu dans le débat public. Le « made in France » est devenu un atout commercial, un ministre du Redressement productif a même été nommé en 2012. La CGT et les salariés, qui se battent pour garder leur emploi et les savoir-faire, ont joué un rôle important dans ce changement de mentalité.

Mais ça ne fait toujours pas le compte. Les sites continuent de fermer, les stratégies de développement industriel ont laissé la place à la rentabilité financière.

Pourtant aujourd'hui, dans les entreprises, les salariés prennent conscience que la désindustrialisation n'est pas une fatalité ; d'abord parce que des salariés ont gagné le maintien d'une activité comme à Molex, ou plus récemment Ascometal.

« Nous avons besoin de faire connaître toutes ces victoires. Il n'y a pas de petites ou grandes victoires.



Chacune est un point d'appui pour défendre et développer l'industrie dans notre pays » précise le secrétaire général de la métallurgie. De même, la bataille sur le coût du capital lancée par la CGT, il y a quelques mois, renforce les arguments pour porter des alternatives aux stratégies uniquement financières des patrons. A la compétitivité prônée par le patronat et le gouvernement, la CGT préfère parler d'efficacité économique et sociale. « Ils n'ont cessé de parler de compétitivité, pour faire pression sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail. Mais dans certaines entreprises de la métallurgie, près de la moitié de la production part à la poubelle chaque mois pour malfaçon. Est-ce que cette situation, c'est être compétitif? » s'interroge Philippe Martinez.

# Morex

*« un atout pour la reconquête »*

Au fil du temps et des luttes, la perspective de pouvoir faire autrement s'éclaircit. C'était d'ailleurs l'enjeu du débat devant Morex. Reflet des licenciements « boursiers », l'engagement des salariés contre la multinationale américaine a permis de maintenir une activité sur le site, alors qu'il était voué à être rayé de la carte, de préserver l'emploi de 51 personnes aujourd'hui, avec des perspectives de développement. Malgré les licenciements, le maintien du site sur Villemur-sur-Tarn est un atout pour la reconquête notamment dans une région où l'industrie aéronautique est au coeur du développement économique. « La lutte des Morex n'a pas débouché sur l'ensemble des revendications des salariés. Mais si nous nous n'étions pas battu, il n'y aurait probablement plus rien sur le site de production » a rappelé Bernard Thibault, qui avait fait de la lutte des Morex un symbole au cours de son dernier mandat à la tête de la CGT.



## **COMMENT POURSUIVRE LA BATAILLE POUR LA RECONQUÊTE INDUSTRIELLE ?**

L'ensemble des camarades présents, représentants de nombreux secteurs d'activités publics et privés, approuvent la nécessité de se battre pour développer l'industrie. « Un territoire sans industrie, c'est la fin des Services Publics » témoigne un camarade de la santé. Mais comment faire? Même s'il n'y a pas de recettes miracles, les expériences des uns et des autres ouvrent quelques pistes de travail.

Pour les camarades de l'ancienne entreprise de fabrication de glace Pilpa, devenue aujourd'hui une coopérative, l'implication des salariés est incontournable. « Les salariés ont pris conscience que c'était eux qui détenaient le savoir-faire et donc qui produisaient de la richesse. Aussi, c'est à partir de leur savoir-faire qu'ils ont pu s'impliquer dans cette bataille. Sans leur engagement, nous n'aurions pas pu gagner ». « Dès qu'on parle avec les salariés de leur travail, de leurs savoir-faire, ils ont des propositions pour améliorer la qualité des produits, pour relancer des activités... ».

La nécessité de travailler ensemble est aussi un élément important pour gagner en efficacité dans la bataille. Dans le cadre de la lutte contre le plan de compétitivité chez SAM,

dans l'Aveyron, David Gistau insiste sur « le besoin d'échanger entre syndicats et notamment entre donneurs d'ordres et sous-traitants pour contrer les arguments de la direction. Les informations des camarades de Renault ont permis de peser dans les négociations, et donc dans la victoire ».

Les expériences de coopération au sein de la CGT se multiplient comme la mise en place d'une coordination CGT entre Airbus et ses sous-traitants en région Midi-Pyrénées ou même autour de projets interpro comme en Mécanic vallée. Pour Michel Molesin, d'Astrium, la CGT doit être porteuse de projets concrets dans cette bataille pour la reconquête industrielle pour donner des perspectives aux salariés. Il propose notamment, pour l'aéronautique d'exiger le lancement rapidement du projet de l'ATR 90.

Proposition appuyée par Alain Hebert, animateur des syndicats CGT de la Mécanic Vallée qui confirme qu'il faut porter des projets crédibles prenant en compte la recherche, l'emploi, les réponses aux besoins, l'investissement...

Justement à propos des financements des projets industriels, Alain Hébert interpelle les camarades présents sur le rôle de la Banque publique d'investissement.

« Chaque année, dans la région Midi-Pyrénées, la BPI distribue 1,4 milliard d'euros aux entreprises. Pour combien

## exiger des comptes sur l'argent public

*de créations d'emplois? Ils ne nous transmettent aucun chiffre. Nous devons exiger des comptes sur l'argent public ».*

Le rôle des pouvoirs publics est primordial pour peser dans la relance de l'industrie, comme en témoigne l'expérience des glaces Pilpa, même s'il a fallu se battre pour faire aboutir le projet porté par les salariés. Dans ce contexte, force est de constater que l'appropriation collective des moyens de production est un point d'appui pour relancer l'industrie mais « *il faut travailler le contenu des nationalisations. Si les critères de gestions sont ceux des financiers, cela ne veut rien dire. Une nationalisation ne peut pas se faire sans nouveaux droits pour les salariés et sans stratégie de développement industriel* » rappelle Philippe Martinez qui invite toute la CGT à débattre sur cette question.

Les pistes de travail ne manquent pas pour redonner à l'industrie un rôle moteur dans notre économie et sortir de la crise. Forte de ses expériences syndicales, la CGT porte une responsabilité pour faire avancer cette bataille.

« *A l'heure où l'intervention de la CGT est systématiquement dénigrée, critiquée, c'est important de poursuivre nos actions, de porter d'autres ambitions. Car avec notre action, nos propositions, nous faisons la démonstration qu'il est possible de construire des alternatives* » encourage Bernard Thibault.



### AFFAIRE MOLEX:

La Cour de Cassation, en son jugement du 2 juillet 2014, casse partiellement les arrêts de la Cour d'Appel de Toulouse, considérant que cette dernière n'avait pas suffisamment caractérisé le co-emploi. Décision incompréhensible pour l'ensemble des salariés, mais apparemment pas pour le journal les Echos qui, dans un article de Marie-Pierre Schramm et Alain Couret (avocats) du 11 juillet 2014 relève que: « *cette décision intéresse tous les groupes de sociétés en ce qu'elle marque un coup d'arrêt à la dérive que semblait autoriser la jurisprudence antérieure de la Chambre Sociale.* » Ils en retiennent que: « *Les juges du fond devraient dès lors user du co-emploi avec plus de modération... et les groupes de sociétés seront moins exposés à cette requalification...* ».

Ils soulignent également que la qualité de co-employeur de la

maison mère « *contribuait à assoir une image défavorable de l'environnement juridique français pour les groupes étrangers* ». Ils en tirent la conclusion que c'est une « *reprise en main de la cour de cassation* » et que « *Certains auteurs envisageaient l'opportunité d'une décision d'Assemblée Plénière pour harmoniser la doctrine divergente de ses Chambres* ». Ils terminent sur un point de vue patronal: « *La sécurité juridique n'est certes pas absolue, mais cet arrêt marque un louable progrès en ce sens* ». Alors: décision juridique ou politique? la question peut se poser.

La CGT mesure bien la conséquence de cet arrêt. L'affaire est renvoyée devant la Cour d'Appel de Bordeaux. La CGT, les salariés y seront présents pour faire entendre une autre idée de la justice: c'est le groupe responsable de la fermeture qui doit en assumer la responsabilité.

# Politique industrielle en région

« construire le rapport de force »

Extraits de l'intervention de Lionel Pastre, secrétaire régional, à l'occasion de l'initiative du vendredi 20 juin 2014, à Villemur sur Tarn.



« Merci à tous pour vos interventions. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'initiative d'aujourd'hui et d'avoir ainsi mis en lumière une lutte de haute volée, de haute intensité. [...]

La désindustrialisation résulte de choix politiques qui, à un moment donné, a fait que l'Etat a laissé les clés du camion aux actionnaires, aux marchés financiers, aux grands groupes multinationaux et à leurs stratégies uniquement financières! Ils ont les clés du camion, mais leur conduite n'est pas supportable pour les salariés et nous ne pouvons accepter plus longtemps qu'ils puissent nous conduire et conduire le pays sur une voie de garage!

La campagne idéologique et très médiatique autour du « coût du travail » relève bien de ces choix politiques et de ces stratégies.

Sans parler du pacte de responsabilité ou de la réforme institutionnelle qui ne font qu'aggraver une réalité dont les salariés sont les premières victimes. Les suppressions d'emplois continuent et le poids de l'industrie en Midi-Pyrénées a diminué sensiblement. La croissance de l'aéronautique et le carnet de commandes d'Airbus sont l'arbre qui masque la forêt.

La région Midi-Pyrénées possède une diversité industrielle qui est une vraie richesse. Les domaines d'activité sont très larges: l'agroalimentaire, la chimie, l'industrie pharmaceutique, le bois papier, l'énergie, le textile, sans oublier la connectique (on y est devant)... la liste n'est pas exhaustive. La diversification de l'industrie en région doit devenir une réalité et ne doit pas uniquement rester concentrée sur le secteur aéronautique.

Nous ne partons pas de rien, bien évidemment. Mais nous devons nous battre pour mener une politique industrielle créatrice d'emplois et lancer ou relancer une véritable campagne de politique industrielle en région, en nous appuyant sur la campagne confédérale « coût du capital ».

D'autres choix sont possibles. « Nous exigeons du gouvernement, et tous leurs représentants en région, l'impulsion et l'organisation de politiques industrielles qui prennent en compte recherche, innovation, investissement, production, recyclage, et services publics de proximité et de qualité.

La CGT démontre qu'il existe aujourd'hui d'autres solutions réali-

sables et crédibles que celles déployées de concert par le Gouvernement et le patronat. [...]

A nous de construire le rapport de force en partant des territoires et des différentes luttes dans les boîtes. A nous d'être force de propositions, d'interpellation et d'intervention!

Et cela ne pourra se passer sans des droits nouveaux pour les salariés. Ils doivent pouvoir intervenir dans les choix de gestion. Les salariés doivent être partie prenante des orientations économiques et financières de leur propre entreprise. J'en terminerai en rappelant que nous sommes dans un processus d'initiatives pour permettre de mettre en avant la nécessité de reconquête de l'activité industrielle en France, et en Midi-Pyrénées en ce qui nous concerne. L'objectif, je le rappelle, est de mener une campagne de politique industrielle créatrice d'emplois dans les territoires. Et le point d'orgue de cette campagne devrait être une journée d'action nationale courant octobre pour porter haut et fort notre campagne politique industrielle.

Je vous remercie. »



# Actualité de l'activité CGT

« mobiliser tous les acteurs du territoire »

Plénière du 24 juin 2014

## **LE SRCE: UN OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MIDI-PYRÉNÉES**

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique a pour ambition de permettre aux différents écosystèmes de se développer et de continuer à rendre au genre humain les services indispensables à sa vie. Cette notion, ancienne dans sa fonction, mais nouvelle dans sa prise en compte sociétale, nécessite que les activités humaines se modifient pour retrouver une cohérence avec le bon fonctionnement de la nature. Le SRCE met en évidence un certain nombre d'éléments dont la prise en compte est vitale si nous voulons aller vers un développement humain durable. L'avis traité par le CESER, basé en grande partie sur celui paru le 20 octobre 2010 sur « La prise en compte des défis liés au changement climatique et à la perte de biodiversité », évoque la nécessité de relier les réservoirs de biodiversité entre eux à l'aide de corridors écologiques afin de préserver et de remettre en bon état cette biodiversité en rétablissant notamment les continuités écologiques. Mais que ce soit au niveau de la prise en compte ou bien des décisions à prendre, il est essentiel

d'intégrer la gestion de la biodiversité dans l'ensemble des activités humaines. La CGT revendique d'ailleurs un service public fort, dans les collectivités comme dans les services de l'Etat, pour préserver et permettre le développement de ce patrimoine commun.

La CGT partage les préconisations contenues dans l'avis tant dans le domaine agricole, forestier que touristique, où la question de la gestion écologique de la ressource est intégrée tout en valorisant l'intérêt de son développement. Mais ces bonnes pratiques doivent aussi s'étendre aux activités domestiques et industrielles. Sur ce dernier point, la CGT se retrouve dans l'idée que la conditionnalité des aides publiques soit liée entre autre au respect des normes de protection et de respect de la nature. Tout cela nécessite de mobiliser tous les acteurs du territoire et de prévoir les modalités d'une gouvernance efficace en y associant notamment les représentants des salarié(e)s. Ainsi, il convient de mettre l'accent sur la formation et l'information du plus grand nombre et cela dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Mais il faut aussi permettre une concertation voire une co-construction la plus large possible basée sur des moyens matériels et humains nécessaires et

suffisants et sur une information claire impliquant tous les acteurs du territoire. De ces concertations doivent naître des mesures incitatives aux bonnes pratiques sans exclure la nécessité, si besoin est, d'une réglementation dissuasive voire contraignante. Nous regrettons toutefois que ce schéma ne soit que partiellement opposable. C'est pourquoi nous plaçons pour qu'il intègre un document régional d'aménagement du territoire plus prescriptif, mais celui-ci reste à écrire. La CGT partage pour l'essentiel le contenu de l'avis sur le SRCE et l'a voté.

## **QUEL FUTUR INDUSTRIEL POUR MIDI-PYRÉNÉES?**

Cet avis du CESER, dès la première phrase de son introduction, pourrait laisser penser que le premier but recherché par les politiques industrielles dans notre pays et donc dans notre région, serait de se mettre au service de la société et de tous ses citoyens.

Mais dès que nous entrons dans le détail du texte, les notions de compétitivité, de productivité et de concurrence sont prégnantes et nous renvoient systématiquement à la recherche de rendement du capital au détriment du développement humain durable, revendication que la CGT n'a de cesse de porter.

# Actualité de l'activité CGT



## « L'aggravation des fractures territoriales »

Si, par le biais des 34 Plans Industrie, la relance industrielle est affichée comme visée gouvernementale, les mesures prises ou engagées n'affrontent pas le coût du capital, amoindrissant de fait les indispensables moyens pour pérenniser un développement industriel répondant aux enjeux contemporains.

De plus elles portent en germe l'aggravation des fractures territoriales. A notre avis, la ré-industrialisation de notre région ne pourra se faire qu'en s'appuyant sur la coopération de services publics forts et de l'industrie.

Aujourd'hui les politiques d'austérité au nom des théories libérales prônent la non intervention de l'Etat.

La privatisation des services publics (France Telecom, EDF, GDF) a conduit à une réduction drastique des potentiels de développement et de recherche de la Nation au profit de l'entreprise.

D'autre part, la mise en place du pacte dit de responsabilité réussit le tour de force de ne présenter aucune proposition qui concerne l'emploi. Le patronat ne prend aucun engagement, ni en terme d'emplois, ni en termes de relance de l'investissement.

La CGT ne peut accepter que l'enve-

loppe globale des 230 milliards € d'aides publiques aux entreprises, sous forme d'exonérations sociales et fiscales, échappe au contrôle, au suivi et à l'évaluation. Ces aides accordées par la puissance publique, représentent un coût indirect du capital, car au moins une partie de ces sommes va, en dernier ressort, vers les actionnaires, alors qu'elles pourraient être utilisées pour améliorer les conditions économiques et sociales.

Non seulement le travail n'est pas un coût, mais la richesse qu'il crée, celle qu'il répand dans la société, ne saurait s'évaluer en termes de balance comptable, pas même en comparaison coût du capital/coût du travail.

La vraie valeur du travail n'est pas de répondre aux objectifs de rentabilité. La vraie valeur du travail est de répondre à la soif de reconnaissance et d'utilité sociale, de lien social et de réalisation de soi, d'émancipation de celles et ceux qui travaillent. La vraie valeur du travail est de permettre à la société de mieux vivre, de maîtriser son devenir et celui de la planète.

Elle détermine le droit pour les salariés à intervenir sur les stratégies de gestion des entreprises et, au-delà, sur tous les rouages économiques et sociaux; pas seulement pour un

autre partage des richesses mais pour décider de ce que l'on doit produire ou pas, au service de quels besoins, comment et avec qui.

Cet avis ne peut pas nous convenir même si les débats qu'il a suscités nous ont permis d'y inscrire, par exemple, mais à la marge, un plan d'action de prévention des risques professionnels induits par les nouvelles formes d'organisation.

La conjoncture sociale et économique actuelle aurait mérité d'autres axes de débats et un regard sur des propositions alternatives à ces positions unilatérales libérales.

La CGT est porteuse de propositions en matière de relance industrielle autour de 5 axes majeurs :

- Favoriser l'investissement, les emplois qualifiés, la formation, la recherche en lien avec les enjeux environnementaux;
- Créer un pôle financier public et un livret d'épargne industrie;
- Evaluer l'ensemble des financements publics;
- Donner les moyens à la puissance publique de reprendre la main en matière de politique industrielle;
- Doter les salariés de nouvelles prérogatives en matière d'interventions et de droits sociaux

**Jacky Gaillac**

pour le groupe CGT au CESER



# Cliniques privées

## « Aurait-ils peur des salarié-es et de la CGT ? »

Le mercredi 25 juin à 14 heures, les salarié-es des établissements de santé privés se sont mobilisé-es pour exprimer leur mécontentement et leur insatisfaction quant aux négociations salariales en cours dans la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP).

A l'appel de la CGT, environ 100 salarié-es étaient rassemblé-es à Toulouse: Des salarié-es des cliniques privées toulousaines (Clinique des Cèdres, Clinique de L'Union, Clinique St-Jean-du-Languedoc, etc.), ainsi que des EHPAD étaient présent-es.

A 15 heures, une délégation de la CGT a été reçue par la FHP régionale. Près d'1h30 de débats où nous avons préalablement remis à la délégation régionale FHP une motion reprenant les revendications majeures de ce secteur.

Après lecture de la motion, la FHP a tenu à préciser que le chantier en cours (sur la convention collective) avait pour objectif d'harmoniser le socle conventionnel: obsolète, il ne constitue plus - selon eux - un seuil commun puisque des accords d'entreprises font que la convention collective n'est plus la norme. Ils ont insisté sur le besoin de changements structurels et sur leur volonté progressiste! Ils voudraient ainsi construire au sein d'un dialogue social apaisé... Aurait-ils peur

des salarié-es et de la CGT?

Sur chaque point que nous développons, la FHP nous opposait le fait que les négociations avaient bien avancé:

- Le rétablissement de la RAG (Revenu Annuel Garanti) pour tous: ils ont avancé le fait que dans les négociations en cours, l'établissement d'un salaire minimum garanti était acquis. Ce qui équivalait à la RAG,
- L'augmentation de tous les coefficients de 32 points pour repositionner le 1er coefficient au niveau du SMIC (enfin!) et maintenir l'évolution catégorielle sans tassement de la grille: avec une augmentation du salaire minimum garanti négociée à + 2 % par rapport au SMIC, ils considèrent que c'est à peu près équivalent à l'augmentation revendiquée de 32 points...

D'après eux, « les nouvelles grilles ont été pensées avec ce que la CGT a fait remonter »

- L'harmonisation de l'ancienneté entre les filières reste à travailler
- Le déplafonnement de l'ancienneté: cela semble acquis pour eux...

Ils ont par ailleurs précisé leur volonté d'aller très vite avec des réunions de négociation rapprochées. Au-delà de ces quatre points, nous avons porté les problématiques suivantes: subrogation des droits en

cas d'arrêts maladie, suppression de la récupération des jours fériés acquis sur des jours de repos, remise en cause de la prévoyance. Des « excuses » financières sont évidemment avancées par la FHP... Nous avons tenu à nous saisir de cette initiative pour également mettre sur la table les problématiques sur les conditions de travail et l'aggravation de la pénibilité, les sous effectifs chroniques, les conditions d'accueil des patients. « Grand moment d'hypocrisie patronale » où ils ont failli verser une larme tout en expliquant qu'ils étaient conscients des difficultés vécues par les salarié-es, mais contraints par des dotations budgétaires injustes en rapport au secteur public!

**Cécile Pomies**  
Coordinatrice régionale CGT  
Santé - Action Sociale

# Réforme du ferroviaire



## « Le démantèlement de notre entreprise publique »

*Une nouvelle attaque contre les Services Publics !*

Le 10 juin, les cheminots s'engageaient durant plusieurs jours dans un conflit majeur pour exiger une autre réforme du système ferroviaire que celle proposée par le gouvernement.

Plusieurs mobilisations massives en 2013 et 2014 avaient déjà eu lieu sur ce même sujet. Autant dire que le gouvernement savait que les cheminots contestaient avec force son projet de loi car celui-ci n'avait pas pour ambition de développer le service public ferroviaire mais bien de répondre aux injonctions Européennes et préparer l'ouverture à la concurrence, notamment par le démantèlement de notre entreprise publique. Mais voilà, le gouvernement, s'il est très attentif à la moindre revendication du patronat reste plutôt sourd aux revendications des salariés. Il a donc fait le choix, avec ses alliés de circonstance de passer en force et ainsi de remettre en cause des décennies de luttes des cheminots avec la CGT pour développer le transport ferroviaire de marchandises et de voyageurs.

Face à ce conflit juste et utile, plutôt que de venir affronter sur le terrain des idées et des revendications, Gouvernement et Direction ont organisé une campagne politico-médiatique d'une virulence sans précédent vis à vis des cheminots grévistes pour les faire passer pour

des archaïques opposés à toutes réformes. D'abord par la communication de chiffres de mobilisation fantaisistes pour minimiser la mobilisation alors que presque aucun train ne roulait ! Puis ce fut l'épisode « sauvons les candidats au bac » avec les mauvais grévistes, arqueboutés sur leurs privilèges et une « Direction mobilisée » de l'autre. Mais le pire est venu avec un spot publicitaire de la SNCF découvert sur les écrans avec un message nauséabond « y en a marre » qui n'a rien à envier à des propagandes d'un autre temps !

Mais n'en déplaise à tous les grands démocrates, les cheminots dans l'action avec la CGT revendiquaient depuis longtemps une réforme du système mais étaient opposés au contenu de la loi présentée car elle fragilise le service public SNCF. Il n'y a pas de réunification du système ferroviaire public dans ce projet de loi mais l'éclatement de la SNCF dans un système à trois Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial. (Mais l'UMP, a déjà annoncé qu'elle supprimerait l'Epic de tête dès son retour aux affaires !). Ensuite les questions primordiales de la dette et du financement du système ne sont pas réglées ; Et un système non financé est un système menacé, la seule visée de la loi est de réduire les

investissements nécessaires et de les conditionner à un amortissement à court terme, autant dire que cela se traduira par moins de trains, moins de guichets, moins de lignes, moins de cheminots. En Midi-Pyrénées, nous pouvons donc affirmer que des lignes comme Luchon-Montréjeau ou Rodez-Millau ont un avenir plus qu'incertain, et que dire de la présence humaine dans de nombreuses gares !!! Quant aux questions sociales, la réglementation et le statut des cheminots sont attaqués au titre la politique actuelle destinée à « baisser le coût du travail » des salariés !

Cette grève de 10 jours a permis de mettre sur le devant de la scène une loi qui aller être discutée en catimini et pourtant fondamentale pour le devenir du service public ferroviaire en France. Malgré quelques amendements arrachés, allant dans le bon sens, cette bataille a été perdue, mais pour la CGT le combat continue car restent à venir les déclinaisons de ce texte, sous forme de décrets d'application, d'accords d'entreprise et d'une convention collective nationale de branche comprenant le volet réglementation sur le temps de travail applicable à tous les cheminots. La lutte continue...

**Michel Ricci**

Secrétaire Général du secteur fédéral CGT  
des cheminots de Midi-Pyrénées

## Thierry Bruni

Délégué syndical et secrétaire du Comité d'entreprise de la SAM, membre de la CE de l'UL de Decazeville et du collectif CGT Mécanic Vallée, nous a quittés en ce mois de juillet. Après des mois de luttes contre l'accord compétitivité dans son entreprise, il a participé au 40<sup>e</sup> congrès de la fédération de la métallurgie au Mans, début juin. Il était intervenu le 26 juin à Rodez, en présence de Thierry Lepaon pour témoigner du conflit de la SAM. La CGT perd un camarade et un militant de grande valeur, son départ va laisser un grand vide.



## à vos agendas

### Congrès de l'Union Départementale CGT 65

Les 2 et 3 octobre 2014 à Tarbes



### Congrès de l'Union Départementale CGT 31

Les 15, 16 et 17 octobre 2014  
salle Jean Mermoz à Toulouse



### Congrès de l'Union Départementale CGT 46

Les 27 et 28 novembre 2014  
à Cahors





CGT FREES

UNION SYNDICALE  
DROIT A UNE RETRAITE  
AUGMENTATION PENSION

RETRAITES  
DECENTE

CGT Fre  
20

SALAIRES  
TECHNIQUE